

Annexe**Recommandations politiques pour une autonomie stratégique européenne****I- Capitalisme européen et développement durable****A- Réorganiser les chaînes de valeurs industrielles**

Dans la continuité de la publication de la stratégie renouvelée sur la politique industrielle européenne qui sera présentée par la Commission au 2^e trimestre 2021, et dont la Présidence française aura la charge du suivi législatif :

- Livre blanc sur les maillons clés de la compétitivité industrielle européenne : cette étude permettra, au niveau européen, de cibler les secteurs majeurs de la compétitivité de l'économie européenne sur lesquels assurer une localisation de l'emploi au sein du marché unique.
- Règlement sur la diversification des sources d'approvisionnement de l'industrie européenne en matière première et en biens transformés afin d'assurer, dans les secteurs stratégiques, notamment concernant le matériel de santé, un approvisionnement diversifié plutôt qu'une relocalisation de l'emploi.

B- Assurer la transition numérique de l'économie européenne

- La Présidence française aura la charge de faire avancer le consensus politique autour des *Digital services act* et *Digital Market Act*, les deux propositions législatives clés de la Commission européenne ayant pour vocation de réguler l'espace numérique européen.
- Promouvoir l'élargissement de l'initiative *Gaia-X* à tous les Etats membres de l'UE afin de soutenir l'autonomie stratégique européenne en matière de stockage des données industrielles.

C- Impulser une transition énergétique juste, au service des citoyens

- Livre blanc établissant une définition européenne commune de la précarité énergétique ;
- Mise en place d'un Fonds européen de solidarité énergétique ayant vocation à soutenir les investissements réduisant la précarité énergétique.

D- Le plan de relance, un outil majeur de financement public

- Mise en place d'indicateurs de suivi des conditionnalités liées au versement des fonds du plan de relance, établis et contrôlés au niveau du Semestre européen pour une meilleure convergence des politiques macroéconomiques conduite dans les Etats membres.
- Attribuer au Parlement européen, via ses commissions compétentes par thématiques, un rôle de suivi des indicateurs mentionnés ci-dessus.
- Travailler dans le cadre du trio de présidences à la formalisation d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés comme nouvelle ressource propre de l'UE, constituant un pas vers une harmonisation fiscale de l'UE et le remboursement de l'emprunt contracté dans le cadre de *Next Generation EU*.

E- La mobilisation du capital privé

La Présidence française aura la charge du suivi du calendrier contenu dans le plan d'action sur l'achèvement de l'Union des marchés de capitaux et le plan d'action sur la finance durable. De plus, une attention particulière devra être portée sur :

- Les relations entre les modèles prudentiels des banques (transpositions de Bâle 3) et des assurances et les conditions de leur compétitivité en cohérence avec l'exigence d'une intermédiation de long terme et un rééquilibrage dette/fonds propres des entreprises.
- Les processus de surveillance et de contrôles européens comme conditions d'intégration du « *single rule book* »

F- L'intégration des politiques sociales européennes

- Suivi de l'agenda européen des compétences, notamment de la mise en place d'un compte individuel d'apprentissage pour développer la formation continue qui sera présenté par la Commission au 4^e trimestre 2021.
- Augmentation des fonds attribués à Erasmus+ afin d'assurer une meilleure mobilité des jeunes en formation professionnelle
- Impulsion législative en matière de convergence des politiques de salaire minimum, afin d'opérationnaliser la directive sur les salaires minimums justes au niveau européen, présenté le 28 octobre dernier. La Présidence française de l'UE devra assurer l'émergence d'un consensus entre les Etats membres sur ce sujet encore très marqué par la souveraineté nationale.

II- Europe mondiale

A- La construction d'une défense européenne

- Livre blanc sur la planification d'une stratégie de défense européenne, permettant le développement d'une approche commune en termes d'ambition, de méthodes et de moyens.
- Directive sur l'augmentation des fonds consacrés à la défense par les Etats membres, afin d'atteindre à l'horizon 2030 les 2% du PIB requis par l'adhésion à l'OTAN.

B- Une nouvelle stratégie commerciale pour l'UE

Dans le cadre de la révision de la stratégie européenne en matière de politique commerciale, la Présidence française devra porter une attention particulière aux points suivants :

- La promotion des standards de concurrence juste, du modèle social et écologique européen doit constituer l'axe central de chaque accord passé avec les partenaires commerciaux de l'UE.
- Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières du marché unique doit être mené à bout, dans le cadre du respect des objectifs du Pacte Vert pour l'Europe et dans la recherche de nouvelles ressources propres pour l'UE.
- Ce mécanisme doit s'accompagner d'un instrument européen capable d'examiner les activités des entreprises détenues par des gouvernements tiers et opérant au sein du marché unique.

C- Pacte pour les migrations et le développement

- Coordonner par une agence européenne, la distribution des aides nationales pour le développement afin de formaliser le rôle de l'UE comme premier acteur mondial dans ce domaine et d'ainsi renforcer son efficacité.
- Développer de nouvelles voies légales de migration économique via la mise en place d'une *blue card* européenne.
- Renforcer le financement et les pouvoirs du bureau européen d'appuis en matière d'asile (EASO) ainsi que de l'agence de garde-côtes et de garde-frontières (Frontex).

III- Nouvelle gouvernance et appartenance citoyenne à l'UE

La Conférence sur l'Avenir de l'UE est une opportunité clef pour revitaliser la démocratie européenne par la participation citoyenne.

- Favoriser le développement d'associations citoyennes locales, ancrées dans les territoires, comme lieu d'information et de délibération sur le travail législatif de l'UE.